



LA BIO CLAIREMENT ENGAGÉE

“ L’enseigne se mobilise
les 24 et 25 novembre envers
les plus démunis ”

LES MAGASINS LA VIE CLAIRE S’ENGAGENT AUPRÈS DES BANQUES ALIMENTAIRES

Acteur de premier plan en matière de solidarité, les Banques Alimentaires sont le 1^{er} réseau d’aide alimentaire en France. Ce réseau composé de 79 Banques Alimentaires et de 31 antennes, est organisé en 10 régions. La Vie Claire a choisi cette année de leur apporter un soutien significatif en conformité avec ses valeurs de solidarité. Rendez-vous les **24 et 25 novembre** prochain dans les **magasins de la région Auvergne Rhône-Alpes** pour une grande collecte.

Créées en 1984, Les Banques Alimentaires composent aujourd’hui le 1^{er} réseau d’aide alimentaire en France. On estime à 5,5 millions le nombre d’individus dans notre pays en situation de précarité alimentaires. Parmi eux, 2,4 millions sont accompagnés par les 6 024 associations, Centres Communaux d’Action sociales et épiceries sociales partenaires de ce réseau. Si elles agissent toute l’année avec des actions solidaires de différentes natures, les Banques Alimentaires ne sollicitent les Français directement sur le terrain qu’une seule fois dans l’année pour des dons de produits, chaque fin novembre, sur les lieux où ils font leurs achats. Et cette année, La Vie Claire a souhaité apporter son soutien à ce grand élan national : une quarantaine de magasins de la région Rhône-Alpes participeront ainsi à la collecte qui se déroulera dans les points de vente de l’enseigne en faveur des Banques Alimentaires.

Toute l’histoire de La Vie Claire s’est construite autour de la nécessité d’une transition écologique, dont l’agriculture biologique est l’un des piliers. Cette transition écologique est cruciale pour préserver l’environnement. Elle est aussi indispensable pour contribuer à une meilleure santé. Tout le monde doit donc pouvoir consommer des produits bio qui ont du goût, de saison et exempts de pesticides de synthèse. Or cette évidence n’en est plus une. Dans un contexte inédit qui voit la demande d’aide alimentaire s’amplifier auprès des associations caritatives en France, bien manger est devenu inaccessible pour les plus démunis. La Vie Claire a donc souhaité, plus que jamais, se montrer concernée par cette situation, avec la conviction profonde que la transition écologique se doit d’être aussi sociale et solidaire.

Quels sont les produits à privilégier pour les dons les 24 et 25 novembre ?

Si chaque geste compte, les Banques Alimentaires insistent néanmoins sur la priorité qui doit être donnée en termes de collecte aux féculents et aux légumes secs, aux huiles, aux conserves, aux aliments du petit déjeuner et aux produits d'hygiène. Afin de guider celles et ceux qui veulent contribuer,

des affichettes seront présentes dans les points de vente partenaires les 24 et 25 novembre. Et La Vie Claire, au nom de l'enseigne, ajoutera par ailleurs à la totalité des produits récoltés plus d'une tonne de denrées alimentaires, en complément de la générosité de ses clients.

Rendre la bio toujours accessible au plus grand nombre

L'engagement de La Vie Claire pour que la bio soit vraiment accessible au plus grand nombre existe de longue date, et il s'agit même de l'un des éléments fondamentaux de la culture de l'entreprise. C'est d'abord une volonté permanente en magasin avec la large gamme des Petits Prix Bio®, disponibles toute l'année, ou encore chaque mois une campagne de promotions sur une sélection de produits qui répondent

aux besoins et aux envies du moment. C'est aussi un double partenariat de première importance avec la start-up Phénix, d'une part pour gérer la seconde vie des invendus en magasins, mais également au travers de dons depuis notre plateforme logistique de Montagny. Plusieurs associations ont ainsi pu être livrées dont les banques alimentaires, le Secours Populaire ou encore l'association Oasis d'Amour.



La Vie Claire
LA BIO CLAIREMENT ENGAGÉE

La Vie Claire, pionnière de la distribution de produits biologiques en France, avec un CA à fin 2022 de 324,5M€ TTC Prix Public, est aujourd'hui un acteur majeur des enseignes bio sur le marché spécialisé et l'enseigne n°1 de la franchise bio. Forte de plus de 75 ans d'expérience et de savoir-faire, elle propose une offre riche de 6 000 références en moyenne en magasin dont plus de **2 000 références à sa marque propre**. Avec un réseau de **387 points de vente**, La Vie Claire s'engage à garantir des produits biologiques et naturels de qualité irréprochable.

Tous sont développés, analysés et sélectionnés selon des cahiers des charges uniques et plus exigeants que la réglementation en vigueur. La Vie Claire a également à cœur d'agir afin de développer les filières bio : elle apporte à ses fournisseurs un soutien fort pour les aider à démarrer et pérenniser leur activité. **La Vie Claire bénéficie du label Bioentreprisedurable®** qui reflète ses engagements forts en termes de stratégie RSE.

Plus d'informations : www.lavieclaire.com

Contacts presse :

Amélia Roux-Cillio
VIVACTIS INFLUENCE & RÉPUTATION
+(33) 7 78 57 53 52
a.roux-cillio@vivactis.fr

